



parcsCanada.gc.ca

Renseignements

Nom de l'organisme

Forme juridique de l'organisme

Adresse

Téléphone

Courriel

Site Internet

Personne-ressource

Demande d'utilisation des lieux

Parcs Canada

toujours présent.



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Nom de l'événement :

Date(s) : _____ **au** _____

Horaire :

Montage
Événement
Démontage

Lieu(x) demandé(s) :

Clientèle visée :

Description et programmation :

Documents à joindre

- Plan des installations
- Plan d'affichage, de signalisation et de commanditaires
- Plan de sécurité
- Liste des équipements
- Autres informations pertinentes (électricité, toilettes, service de nourriture et/ou de boissons alcoolisées, etc.)

Nous contacter

Parcs Canada

2, rue d'Auteuil, Québec (Québec)
G1R 5C2
418 648-7016 #2

Retourner la demande

30 jours avant la tenue de l'événement à :

info.fortifications@pc.gc.ca

Modalités

L'analyse de la demande est effectuée au cours des deux semaines suivant la réception de celle-ci à info.fortifications@pc.gc.ca. Pour être approuvée, certaines conditions s'appliquent, qui peuvent varier selon la nature de la demande. Pour chaque location, un bail ou un permis d'activité spéciale est émis.

Conditions

- La demande, incluant le formulaire dûment rempli et les documents exigés, doit être soumise au moins 30 jours avant la date de l'événement. Parcs Canada se réserve le droit de rejeter toute demande si le délai n'est pas respecté.
- Selon les risques inhérents à la nature de la demande et les installations requises, un dépôt de garantie pourrait être exigé afin de garantir la remise en état des lieux loués et équipements. Le dépôt de garantie pourra se faire par le biais d'un chèque certifié ou d'une traite bancaire. Si aucun dommage n'est constaté après une inspection complète des lieux, le dépôt de garantie sera remis dans son intégralité par dépôt direct. Un formulaire de dépôt direct dûment rempli est alors exigé. Il devra inclure les informations bancaires, le numéro de TPS ou de l'organisation et la signature du responsable du compte.
- Selon la nature de la demande, des frais relatifs à la location sont exigés. Le détail des coûts vous sera communiqué après l'acceptation de la demande. Ces frais doivent être acquittés par chèque certifié ou par traite bancaire à la signature du bail/permis d'activité spéciale.
- Des frais d'ouverture de dossier de 98,10 \$ (taxes incluses) sont exigés lorsque la demande est acceptée. Prenez note que ces frais ne sont pas remboursables et qu'ils sont sous réserve de modifications.
- Une preuve d'assurance responsabilité civile d'un minimum de deux millions de dollars est exigée **avant** la signature du bail/permis d'activité spéciale pour la durée de l'occupation.